

**POL 3159 – Politiques et Gouverne des peuples autochtones
Hiver 2025**

Horaire: Mercredi de 8h30 à 11h30

Chargé de cours : Simon Dabin

Disponibilité : sur rendez vous

Courriel : simon.dabin@umontreal.ca

**Examen final : 16 avril 2025
8h30-11h30**

Approches et objectifs :

Ce cours n'est pas un cours **SUR** les peuples autochtones¹ au Canada ou dans le monde. Ce cours porte à la fois sur les aspects institutionnels, politiques, historiques et philosophiques qui influencent mais surtout qui encadrent l'ensemble des relations entre les peuples autochtones et les allochtones (soit toutes les personnes qui ne sont pas Autochtones) et sur les perspectives dites « décoloniales » (soit les perspectives des pensées autochtones (et parfois allochtones) qui contestent le colonialisme d'établissement et pensent un monde décolonisé). En effet, comme nous le verrons, le concept qui définit le mieux l'ensemble des aspects qui encadre et influence les relations entre les peuples autochtones et les allochtones au Canada et dans le monde, est celui du colonialisme d'établissement. Aussi, ce cours pourrait très bien se nommer « Colonialismes et pensées décoloniales au Canada et dans le monde ».

En conséquence, la session sera divisée en deux grands blocs. Avant la semaine de relâche nous traiterons essentiellement des tenants philosophiques, historiques, politiques et juridiques du colonialisme d'établissement au Canada et dans le monde. À cette occasion nous verrons les différentes réponses politiques à ce colonialisme de la part des mouvements autochtones. Pour cela, nous étudierons les différentes perspectives décoloniales présentes dans la littérature ainsi que les différents mouvements autochtones qui sont apparus à travers l'histoire tant au Canada, que dans le reste du monde.

Au retour de la semaine de relâche, nous nous concentrerons sur les différentes acceptions du terme « décolonisation ». Notamment en traitant de la décolonisation d'un certain nombre de mouvements sociaux, de la décolonisation des systèmes politiques, économiques, judiciaires et internationaux, pour terminer par la décolonisation de l'Université.

¹Concernant l'usage du terme générique « Autochtone » dans ce plan, je souhaite préciser ici ce que je répéterai et expliciterai en classe. Ce terme est colonial en ce sens qu'il essentialise les individus, les communautés, les nations qui s'identifient ou sont identifiés par ce terme. Je préviens ici que cet usage, venant de moi, ne nie pas la diversité linguistique, historique, culturelle, sociétale etc. des personnes ou des groupes qui s'identifient et/ou sont identifiées comme des « Autochtones » (Dabin 2019, 31). Il ne nie pas plus leur droit à l'autodéfinition individuelle et collective. Si j'utilise ce terme c'est que je me situe dans un courant particulier de la littérature décoloniale. En utilisant le terme « Autochtone » je souligne qu'il existe encore une relation coloniale entre les « Autochtones » et les « allochtones » et d'insister sur le fait que si nous pouvons encore parler d' « Autochtones », c'est qu'il existe encore des colonisateur.trice.s ». En résumé, si nous pouvons encore utiliser le terme Autochtone, c'est que l'État canadien est un État colonial d'établissement (Dabin 2019).

Pédagogie :

Chaque séance sera partagée entre un cours magistral de deux heures et un débat d'une heure en classe autour d'une question en lien avec la séance. Les questions posées et répondues en débat seront reprises dans les examens intra et finaux. La présence à ces débats est donc fortement recommandée.

Pas d'achat nécessaire

Pour quelques séances nous aurons également l'intervention de conférenciers et de conférencières

Évaluation :**1) Examen en classe de mi-session (25%)**

Un examen en classe portant sur la matière de la première partie du cours le 26 février, dans la salle et à l'horaire habituelle du cours. Vous devrez répondre à une question transversale à toutes les séances du cours

2) Plan détaillé de l'Étude de cas (15%)

Vous devrez rendre un plan détaillé (dans lequel vous énoncez et expliquez la problématique, l'exposé de votre plan pour y répondre et la présentation d'une ébauche de bibliographie) de trois pages maximum (double interligne) sur Studium, au plus tard le 19 février sur studium avant 23h59.

Les détails de cet exercice seront dans un document à part sur studium

3) Étude de cas (30%)

Vous aurez, dans le cadre du cours, la possibilité d'approfondir l'étude d'un enjeu, d'un conflit ou encore d'un traité entre un peuple autochtone et l'État au Canada ou dans le monde. Vous pouvez effectuer ce travail en équipe de 3, de 2 ou seul. Seul, ce devoir devra faire 3000 mots ; à deux entre 4000 et 5000 mots ; à 3, entre 5500 et 6000 mots. Plus de détails concernant le contenu de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront disponibles sur Studium.

Ce travail sera à rendre sur Studium au plus tard le 30 avril avant 23h59.

4) Examen final en classe (30 %)

Le mercredi 16 avril aura lieu un examen sur table, de 3h. Vous aurez à répondre à une question transversale à toutes les séances depuis la mi-session.

Plan de cours :

Semaine 1 : Mercredi 8 janvier

Parler de politiques autochtones quand on est un professeur allochtone à l'université.

Présentation du plan de cours, introduction et débat.

Dabin, Simon, « Suis-je un colonisateur : savoir s'identifier pour mieux se décoloniser quand on est allochtone », Possibles, vol. 43 (2019-01)

Semaine 2 : Mercredi 15 janvier

Le colonialisme d'établissement en théories et application concrète au cas des petites nations comme le Québec.

Lectures:

Extraits de Cliché, David. 2021. Un seul Québec : Dialogue avec les Premières Nations (1978-1995). Boréal.

Extraits de Nungak, Zebedee. 2017. Contre le colonialisme dopé aux stéroïdes : Le combat des Inuit du Québec pour leurs terres ancestrales. Boréal

Extraits de « C'est fou comme t'as pas l'air d'en être un » de Drew Hayden Taylor

Semaine 3 : Mercredi 22 janvier

Une histoire du dispositif colonial d'établissement au Canada de 1534 à 1969

Lectures :

Christopher Powell et Julia Peristerakis « Genocide in Canada: a relational view » dans Colonial Genocide in North America, 2014, pages 71 à 87

Extraits du recueil de poésies « Nous sommes tous des sauvages » de Joséphine Bacon

Semaine 4 : Mercredi 29 janvier

L'évolution juridique du dispositif colonial d'établissement canadien depuis 1969

Lectures :

Extraits de Glen Coulthard « Peau rouge Masque Blanc » et de Frantz Fanon « Peau Noir Masque blanc »

Film : Alanis Obomsawin : Kanehsatake, 270 ans de résistance
https://www.onf.ca/film/kanehsatake_270_ans_resistance

Semaine 5 : Mercredi 5 février

L'évolution du dispositif colonial d'établissement canadien en matière de gouvernance

Gill, Marie Andrée. 2021. « Dix jours sur écorce de bouleau ». Dans Jean, Michel dir. Wapke. Les éditions Stanke.

Semaine 6 : Mercredi 12 février

Contester le colonialisme d'établissement : les autodéterminations dans la littérature décoloniale

Yazzie, Melanie K. 2022. "Decolonizing Development in Diné Bikeyah: Resource Extraction, Anti-Capitalism, and Relational Futures." Indigenous Resurgence: Decolonialization and Movements for Environmental Justice, édité par Jaskiran Dhillon, NED-New edition, 1, Berghahn Books, pp. 27–41.

Spice, Anne. 2022 "Fighting Invasive Infrastructures: Indigenous Relations against Pipelines." Indigenous Resurgence: Decolonialization and Movements for Environmental Justice, edited by Jaskiran Dhillon, NED-New edition, 1, Berghahn Books, pp. 42–58.

Semaine 7 : Mercredi 19 février

La réconciliation est-elle possible ?

Extraits de : Alfred, Taiaiake et Ann Rogers. 2023 It's All about the Land: Collected Talks and Interviews on Indigenous Resurgence. University of Toronto Press. Extraits

Semaine 8 : Mercredi 26 février : Examen en classe

Semaine 9 : Mercredi 5 mars : Semaine de relâche

Semaine 10 : Mercredi 12 mars

Penser la décolonisation des institutions politiques

Horn-Miller, Kahente. 2022. « À quoi ressemble la démocratie participative autochtone ? L'exemple du processus décisionnel communautaire de Kahnawà:ke. » Les Cahiers du CIÉRA, numéro 21 p. 15–32.

Rice, Roberta. 2024. Doing Democracy Differently: Indigenous Rights and Representation in Canada and Latin America, Calgary: University of Calgary Press p 21-37.

Extraits de Korneliussen Niviaq. 2017. Homo sapienne. La peuplade Roman

Semaine 11 : Mercredi 19 mars

Penser la décolonisation des systèmes économiques et des relations avec le vivant : les mouvements écologistes sont-ils compatibles avec les pensées décoloniales

Lectures :

Curnow, Joe et Anjali Helferty. 2022 "Contradictions of Solidarity: Whiteness, Settler

Coloniality, and the Mainstream Environmental Movement.” Indigenous Resurgence: Decolonialization and Movements for Environmental Justice, edited by Jaskiran Dhillon, NED-New edition, 1, Berghahn Books, pp. 147–66

Béliveau, Marie-Josée. 2017. « Autochtones et environnementalistes : unis contre les sables bitumineux ». Nouveaux Cahiers du socialisme no 18: 129–137.

Documentaire : Angry Inuk

Semaine 12 : Mercredi 26 mars

Penser les alliances contre toutes les formes de colonialisme

Lectures :

Morgensen, Scott Lauria. 2014. « Indigenous transnationalism and the AIDS pandemic : challenging settler colonialism within global health governance ». Dans Simpson Audra et Smith Andrea ed. Theorizing indigenous studies. Duke University Press.

Khan Themrise, Kanakulya Dickson et Maïka Sondarjee. 2023. White saviorism in International development. Daraja Press. Pages 27 à 42.

Extraits de « Seize temps noirs apprendre à dire kwei » de Philippe Néméh-Nombré

Semaine 13 : Mercredi 2 avril

Penser les alliances entre les mouvements féministes, LGBTQ+ et les mouvements autochtones ?

Lectures :

Laing, Marie. 2021. Urban Indigenous Youth Reframing Two-Spirit (1st ed.). Routledge. p.39-61
Huhndorf, Shari et Charryl Suzack. 2010. “Indigenous feminism : theorizing issues” dans Indigenous Women and Feminism : Politics, Activism, Culture, Cheryl Suzack, et al eds., University of British Columbia Press

Sifaki, Angeliki, C. L. Quinan, et Katarina Lončarević, eds. 2022. Homonationalism, Femonationalism and Ablenationalism : Critical Pedagogies Contextualised. Abingdon, Oxon: Routledge. p16-29

Extraits de Making love with the land de Joshua Whitehead

Semaine 14 : Mercredi 9 avril

Penser la décolonisation des savoirs et de l’université.

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 28 avril 2023 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de

l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook «PASPOUM ». Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Les étudiants.es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes

ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>